

2020-05-19
2019-4232

<Carton (FLD CARTON CDN)>

Precor^{MD} EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Empêche l'émergence des puces adultes à l'intérieur des bâtiments

COMMERCIAL
AVERTISSEMENT :
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

PRINCIPE ACTIF : (S)-Méthoprène 1,2 %
N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 10 flacons de 30 mL

Wellmark International,
100 Stone Road West, bureau 111, Guelph, Ontario N1G 5L3

1 800 688-7378

CONSULTER LA BROCHURE POUR PLUS D'INFORMATION

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Cause une irritation de la peau. NE PAS mettre sur la peau. Bien se laver les mains après l'usage. Ne pas utiliser à proximité des aliments ou des ustensiles de cuisine. Éloigner les humains et les animaux lors du traitement. Éviter le contact avec les surfaces traitées tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser dans les établissements d'alimentation (y compris les usines de transformation des aliments, les entrepôts de produits alimentaires, les restaurants et autres établissements commerciaux de conditionnement des aliments). Dans les habitations privées, retirer des lieux ou couvrir tous les aliments avant de pulvériser. Après l'application, laver toutes les surfaces traitées qui pourraient entrer en contact avec les aliments. Ne pas utiliser dans des lieux réservés à l'entreposage ou à la production des denrées alimentaires. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial lors des opérations de mélange et de chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. En cas d'exposition, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Consulter la brochure pour d'autres consignes de premiers soins.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Le produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

Precor est une marque déposée de Wellmark International.

<Brochure>

Precor^{MD} EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Empêche l'émergence des puces adultes à l'intérieur des bâtiments

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT :

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

PRINCIPE ACTIF: (S)-Méthoprène 1,2 %

N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE LA BROCHURE AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 10 flacons de 30 mL

Wellmark International

100 Stone Road West, bureau 111, Guelph, Ontario N1G 5L3

1 800 688-7378

INTRODUCTION : Precor EC agit contre les puces immatures des chiens et chats, en les empêchant de se développer en puces adultes. Les œufs déposés dans les endroits traités, tout comme les larves qui y circulent, ne se métamorphoseront pas en puces adultes. Ce produit n'a toutefois pas d'effet sur les puces qui ont déjà atteint le stade de pupes ou d'adultes.

Ne pas mélanger ce produit avec des substances autres que celles qui sont indiquées sur cette étiquette. Lorsqu'il est pulvérisé sur des surfaces où on trouve des puces, telles que les moquettes, tapis, meubles capitonnés et lieux de repos des animaux de compagnie, PRECOR EC empêche l'émergence des puces adultes pendant 210 jours.

Il est important d'éliminer les puces qui sont sur l'animal afin d'empêcher que de nouvelles puces adultes ne pénètrent dans la maison. Si ce produit est utilisé et que l'animal est infesté de puces, l'animal devrait être traité avec un produit anti-puces efficace afin d'empêcher l'introduction de puces adultes à l'intérieur de la maison.

MODE D'EMPLOI:

PRÉPARATION ET APPLICATION DU PRODUIT : Préparer une solution de vaporisation en ajoutant 30 millilitres de PRECOR EC à 4 litres d'eau. Pour préparer cette solution, remplir partiellement d'eau le contenant pour le mélange, puis ajouter la quantité recommandée de PRECOR EC, agiter et compléter le remplissage. La solution de vaporisation devrait être employée dans les 48 heures suivant sa préparation. Toujours agiter avant de pulvériser. Appliquer à raison de 4 litres de solution par 140 mètres carrés de superficie (soit environ 1,500 pi²) à l'aide de n'importe quel pulvérisateur à basse pression habituellement utilisé pour les locaux. Traiter tous les endroits pouvant héberger des puces, y compris les tapis, les meubles, les lieux de repos des animaux de compagnie et les carpettes. Vaporiser sous les coussins des meubles capitonnés.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : Entreposer dans un endroit frais. 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du contenant avant son élimination. 3. Rendre le contenant vide impropre à tout usage additionnel. 4. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Cause une irritation de la peau. NE PAS mettre sur la peau. Bien se laver les mains après l'usage. Ne pas utiliser à proximité des aliments ou des ustensiles de cuisine. Éloigner les humains et les animaux lors du traitement. Éviter le contact avec les surfaces traitées tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser dans les établissements d'alimentation (y compris les usines de transformation des aliments, les entrepôts de produits alimentaires, les restaurants et autres établissements commerciaux de conditionnement des aliments). Dans les habitations privées, retirer des lieux ou couvrir tous les aliments avant de pulvériser. Après l'application, laver toutes les surfaces traitées qui pourraient entrer en contact avec les aliments. Ne pas utiliser dans des lieux réservés à l'entreposage ou à la production des denrées alimentaires. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial lors des opérations de mélange et de chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Le produit contient un distillat de pétrole.

Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Precor est une marque déposée de Wellmark International.

<Bottle>

Precor^{MD} EC

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

PRINCIPE ACTIF: (S)-Méthoprène ... 1,2 %
N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 30 mL

Wellmark International, 100 Stone Road West, bureau 111, Guelph ON N1G 5L3 1-800-688-7378

Precor est une marque déposée de Wellmark International.